

Ces travaux vont être réalisés par le SIEG, qui participe également à leur financement, la commune conservant à sa charge 5 452,16 €HT

Ces travaux peuvent être programmés cet été 2018.

Il est nécessaire que le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire ou Madame la première Adjointe à signer tous les documents liés à cette demande et notamment la convention de financement.

Vote : Unanimité

SERVICES TECHNIQUES

- **Travaux d'éclairage Espace Raymond Ameilbonne - Salle de gymnastique et salle multisports (convention de travaux avec le SIEG)**

M. Espinasse indique que l'éclairage des deux salles sportives de l'espace Raymond Ameilbonne nécessite d'être rénové.

Le SIEG a proposé une solution adaptée, et prendrait en charge la réalisation et une part du coût de ces travaux, la commune conservant 32 500,00 €HT à sa charge.

Il est proposé au Conseil Municipal de programmer ces travaux cet été 2018, et d'autoriser Monsieur le Maire ou Madame la première Adjointe à signer tous les documents liés à cette demande et notamment la convention de financement des travaux.

Vote : Unanimité

PERSONNEL (Huis clos)

- **Création de postes sur emploi non permanent pour faire face à un accroissement temporaire d'activité**

En l'absence de M. Floquet, Mme Mandon présente la question. Il s'agit de créer les postes permettant le recrutement des contractuels nécessaires au bon fonctionnement de services municipaux pour l'année scolaire à venir.

Vote : Unanimité

- **Création de postes sur emploi non permanent pour faire face à un accroissement saisonnier d'activité**

Mme Mandon poursuit en indiquant qu'il convient également de créer des postes pour les emplois d'été 2018.

Elle rappelle que le financement de ces postes liés à un dispositif de la politique de la ville s'est réduit d'année en année. Un Elu indique que parallèlement, le nombre de demandes de jeunes pour un emploi d'été également fortement diminué.

Vote : Unanimité

L'Ordre du Jour étant épuisé, M. Le Maire lève la séance à 20h35